

Feuille explicatif aux parents

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Pour un climat scolaire positif

2023-2024

Ce feuille explicatif est une version courte de l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence réalisée au Conseil d'établissement du 11 juin 2024....

RÉSUMÉ DU PLAN DE LUTTE 2023-2024

D'où sommes-nous partis?

L'école du Marais, construite en 2010, compte 485 élèves des secteurs avoisinants le Plateau. Les pratiques véhiculées permettent à notre communauté multiculturelle (22%) de se sentir accueillie et impliquée. Les valeurs d'organisation, d'engagement et d'ouverture permettent aux familles de mieux comprendre les enjeux et les encadrements de notre organisation.

Quels ont été nos objectifs cette année?

Objectif 1: Diminuer la violence verbale et physique à l'école

Objectif 2: Assurer un climat de justice dans l'école

Objectif 3 : Se sensibiliser à la richesse de la différence et de la diversité culturelle

Particularité pour la violence à caractère sexuel

- Davantage de sensibilisation et d'ateliers sont à prévoir en lien avec la violence à connotation sexuelle. Une légère augmentation a été constatée dans les résultats du QSVE-R 2023-2024, comparativement au questionnaire précédent.

QU'A FAIT L'ÉCOLE POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION?

Mesures préventives

Moyens prévus mis en place :

- Présence T.E.S dans la cour de récréation en tout temps;
- Sensibilisation par rapport à l'importance du témoin actif dans le milieu scolaire
- Surveillance accrue dans les zones à risque
- Ateliers du programme Parapluie

Autres moyens:

- Enseignement explicite des comportements attendus;
- Comptoir de prêt de matériel pour la cour de récréation;
- Journées thématiques;
- Les rassemblements mensuels

Pour prévenir la violence à caractère sexuel

- Ateliers de sensibilisation sur le consentement et les relations saines

Mesures de sécurité

- Caméras de surveillance à l'extérieur
- Boîte de dénonciation dans le milieu scolaire
- Surveillance des adultes en tout temps

Formations obligatoires

- Aucune formation complétée en raison de la grève.



QUELLES ONT ÉTÉ LES CONDITIONS FACILITANTES ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ?

Conditions facilitantes

- Communication verbale avec les parents, ce qui suscite une plus grande collaboration de leur part.
- L'utilisation de la plateforme Mozaik favorise l'efficacité des interventions.
- L'engagement des élèves dans les différentes activités scolaires.
- L'implication des parents auprès des élèves.

Difficultés rencontrées

- Manque de temps de concertation entre l'équipe T.E.S
- La planification et l'exécution des ateliers ont été plus ardues en raison de la grève
- Absence de formation pour le personnel
- Améliorer la démarche d'intervention commune des adultes de l'école

QU'EST-CE QUE CELA A DONNÉ ?

Atteinte des objectifs

- Objectif 1: L'objectif est à poursuivre, car les données en lien avec la violence verbale de même que la violence physique ont augmenté. (52,9% de violence physique au QSVE-R 23-24, soit une augmentation de 7,9% et 39% de violence verbale au QSVE-R 23-24, qui est une augmentation de 5%)
- Objectif 2: Avec une année entrecoupée d'une grève, il serait hasardeux de présenter un pourcentage de diminution d'où la poursuite de cet objectif. Cependant, il y a bel et bien eu une baisse d'élève ayant été victime de racisme.

Retombées auprès des élèves, du personnel

- Objectif 3: Une légère diminution amène le maintien de l'objectif. Cependant, une augmentation significative positive a été constatée dans une composante globale du climat relationnel et de soutien au sein du milieu scolaire.
- Le personnel et les élèves se sentent en sécurité dans le milieu scolaire.



QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR L'ANNÉE PROCHAINE?

Concernant les mesures préventives

- Création d'un comité d'élève pour agir à titre de prévention contre la violence et l'intimidation.
- Autres mesures préventives à ajouter:
 - Implanter le programme Hors-Piste dans le milieu scolaire
 - Offrir davantage d'ateliers de prévention et de sensibilisation

Concernant les mesures pour favoriser la collaboration des parents

Les parents sont encouragés à communiquer immédiatement avec l'école pour dénoncer toute situation. La communication téléphonique est priorisée et les rencontres en présentiel sont rapidement mise en place lorsque cela est nécessaire. Les parents ont facilement accès aux données nécessaires pour contacter les membres du personnel associés aux différents dossiers.

Concernant les interventions à la suite d'une situation de violence et d'intimidation

- **Dénonciation:** Encourager les élèves victimes ou témoins à dénoncer aux adultes de l'école et promouvoir l'importance du témoin actif en situation de violence et d'intimidation.
- **Confidentialité:** Favoriser l'échange d'information dans les lieux propices.
- **Mesures de soutien et d'encadrement:** Revoir la démarche d'intervention et la rendre explicite à tout le personnel de l'école.
- **Sanctions applicables:** S'assurer de la mise en place des protocoles applicables.
- **Mesures de suivi:** Maintenir le suivi 2-1-1 (2 jours - 1 semaine - 1 mois après l'événement) et maintenir la collaboration avec les parents.
- **Suivi avec le policier éducateur:** Sensibiliser les élèves au rôle du policier éducateur dans le milieu scolaire.

Particularités associées à la violence à caractère sexuel